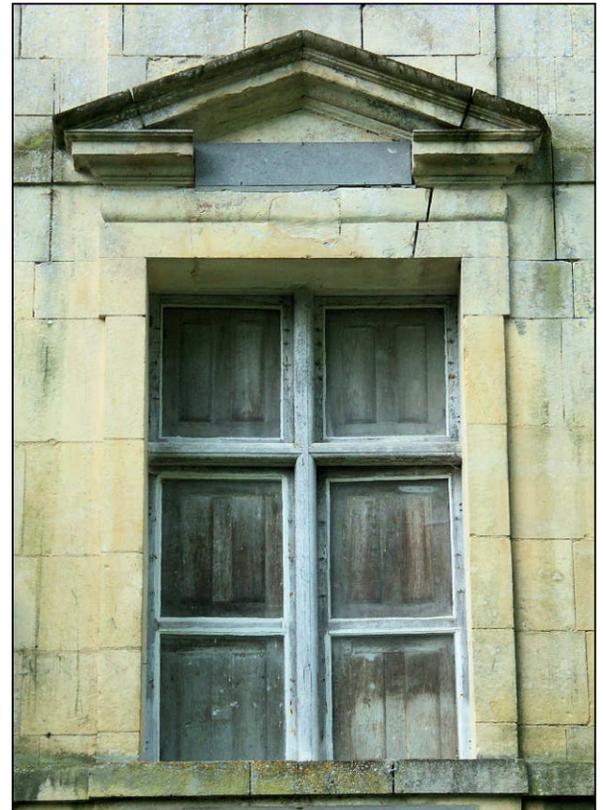


GOUVIX (Calvados)

Château d'Outrelaise

Croisée

Premier quart du XVII^e siècle



Le pavillon d'entrée du château d'Outrelaise conserve une de ses croisées d'origine légèrement restaurée, seules la pièce d'appui de son bâti dormant et les traverses basses de ses vantaux vitrés ayant été changées. D'une facture classique en ce début du XVII^e siècle, cette croisée nous permettra de mesurer plus précisément l'emploi de vantaux vitrés à traverse intermédiaire, d'observer des volets à table saillante dont l'usage se développera durant la première moitié du siècle et de restituer une vitrerie à bornes en carré d'après des documents anciens et l'emplacement des vergettes.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé d'un cadre divisé par un meneau et un croisillon moulurés de deux gros quarts-de-rond séparés par un filet. Il s'agit d'un profil très répandu en Normandie durant tout le XVII^e siècle. On l'observe encore à la fin de cette époque à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) et au presbytère de Laize-la-Ville (étude n°14008). Le niveau du croisillon est situé logiquement aux deux tiers de la croisée du fait de l'emploi de vantaux vitrés à traverse intermédiaire qui délimite des panneaux de vitrerie égaux.

Les vantaux vitrés

Les vantaux du bas sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Une traverse intermédiaire les divise en deux compartiments égaux pour réduire la hauteur des panneaux de vitrerie. Elle permet en outre de renforcer les bâtis pour limiter leur affaissement. C'est la solution également adoptée à la même époque sur les croisées que nous avons étudiées au château d'Avoine (étude n°61001). Connue par l'iconographie depuis le début du XV^e siècle, la fragilité de cette structure, due en partie à la dégradation de sa traverse basse fortement exposée aux intempéries, ne permet pas de mesurer l'ampleur de son emploi. Les vantaux à soubassement à panneaux, plus résistants, nous sont parvenus plus nombreux. Quoi qu'il en soit, davantage vitrés, se sont les vantaux à traverse intermédiaire qui se développeront durant la première moitié du XVII^e siècle. Quant à l'étanchéité entre le bâti dormant et les vantaux, elle est réalisée traditionnellement par un recouvrement. La fabrication des vantaux vitrés du haut est identique aux autres, hormis l'absence d'une traverse intermédiaire.

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, l'ensemble étant divisé par un montant intermédiaire délimitant deux panneaux à table saillante. La table est moulurée d'un quart-de-rond à deux carrés. Ce type de fabrication s'observe plutôt durant la première moitié du XVII^e siècle¹. On remarquera la simplicité de ces volets dont seul le parement extérieur, visible durant la journée, est quelque peu décoré. Il faut également préciser que le même type de fabrication est employé sur les vantaux de portes du pavillon.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets comme des vantaux vitrés est assurée traditionnellement par des fiches à cinq nœuds à broche rivée (fig. 2.4). Cependant, les fiches des volets sont légèrement inférieures à celles des vantaux.

Les organes de fermeture

La fermeture des volets et des vantaux vitrés est assurée exclusivement par des targettes sur platine ovale (fig. 2.6), comme sur la croisée plus récente du manoir de la Motte à Saint-Martin-de-Blagny (étude n°14003). Si à la même époque, dans le Maine et l'Anjou, l'utilisation de targettes ou de loquets suivant leur emplacement semble mieux fixée², les exemples recensés en Normandie ne montrent pas une « normalisation » aussi précoce.

1 On peut en observer des exemples sensiblement de la même époque au manoir des Mathurins à Lisieux (Calvados), sur une maison du Faou (étude n°29001) ainsi qu'aux châteaux de Grisy (étude n°14025) et d'Olendon (étude n°14026).

2 Voir les études des logis des régions d'Angers (étude n°49001) et de la Joubardière à Saint-Martin-du-Limet (étude n°53001).

La vitrerie

Aucune vitrerie n'a subsisté. Toutefois, à défaut d'avoir accès aux traces des clous de fixation des anciens panneaux de vitrerie, masqués par un mastic moderne, nous nous sommes aidés des niveaux de vergettes encore bien marqués et de documents anciens pour restituer cette vitrerie. Les dessins du XIXe siècle nous montrent l'ensemble des fenêtres du pavillon avec des panneaux à losanges. Une photographie du début du XXe siècle limite ces losanges aux deux compartiments du bas de la fenêtre du dernier niveau, donc immédiatement au-dessus de celle qui nous intéresse (fig. E.1). Sur cette dernière, nous y découvrons des panneaux asymétriques à bornes en carré d'un usage courant au XVIIe siècle (fig. 2.1). Nous sommes donc parti de ce type de composition et des emplacements des vergettes pour tenter de rétablir les vitreries d'origine. Les niveaux restitués de vergettes sont toutefois plus nombreux que ceux nécessaires au maintien de panneaux à bornes en carré (plans n°5, 6 et 7). Ces niveaux multiples peuvent correspondre à une réparation des panneaux anciens et à la pose ultérieure de panneaux à losanges comme l'atteste une photographie du pavillon montrant son état autour des années 1920³ (fig. E.2). Les niveaux primitifs des vergettes ont donc été déterminés d'après deux photographies (voir fig. 1.5 et 2.1). Ces éléments déterminent des panneaux sans axe de symétrie, pratique courante à cette époque, et des carrés d'environ 100 mm de côté, les bornes étant moitié moins larges.

Datation

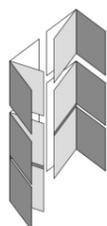
C'est Gaspard Le Marchand, conseiller du roi et avocat général en la Cour des Aides de Normandie, qui acquiert la terre d'Outrelaise en 1569 et y fait édifier l'essentiel des bâtiments jusqu'à sa mort en 1621, à l'âge de 82 ans. Selon le millésime inscrit sur la cheminée du grand salon, le logis principal daterait de 1584. Une inscription nous dit que « L'illustre Gaspard Marchand d'Outrelaise, fils de noble homme Jean Marchand Rosel de Saint-Manvieu, pour l'heureuse mémoire de son nom a enrichi son domaine d'Outrelaise de ce château ». La grande aile ouest surmontant un portique pourrait avoir été édifiée entre 1604 et 1613. Quant au pavillon d'entrée, qui nous intéresse plus particulièrement ici, il porte sur sa façade nord la date de 1614. Il convient de noter les différences de traitement entre les deux façades principales de ce pavillon. Au nord, la façade est dissymétrique (fig. 1.3). A droite, des fenêtres de dimensions variables éclairent l'escalier. Au centre, une petite porte piétonne jouxte à gauche une travée marquée par une monumentale porte cochère flanquée de pilastres et couronnée d'un fronton interrompu. Une grande fenêtre à fronton triangulaire encadrée des statues de Pomone et Verumne coiffe cette porte. Immédiatement au-dessus, une fenêtre de dimensions plus modestes éclaire le dernier niveau du pavillon. Au contraire, sur la cour (fig. 1.4), la symétrie règne et la façade comprend deux travées parfaitement axées avec, dans chacune, une porte couronnée d'un arc polygonal et deux fenêtres superposées, le tout étant orné de simples bossages. Il n'est pas dans l'intention de cette étude d'expliquer l'adoption de deux partis aussi opposés. Il faut toutefois noter que dans l'embrasure intérieure de la fenêtre étudiée, les deux parements en pierre ne sont pas liés et forment une brisure au milieu de chaque ébrasement. Il conviendrait de pousser plus loin les investigations pour expliquer cette anomalie. Quoiqu'il en soit, les châssis de fenêtres étaient sans aucun doute les mêmes sur les deux façades, les tableaux des fenêtres montrant les mêmes entailles carrées pour encadrer les croisillons. Les caractéristiques de la croisée étudiée correspondent bien au premier quart du XVIIe siècle et le millésime de 1614, malgré les interrogations qui demeurent sur l'édification des deux façades, paraît cohérent pour dater la fabrication des ouvrages de menuiserie. Au final, on voit que la période est relativement stable du point de vue des techniques mises en œuvre. L'étanchéité est peu performante et basée uniquement sur le recouvrement des ouvrages. Ce sentiment est renforcé ici par une croisée avant tout fonctionnelle qui répond à ces exigences sans la moindre ostentation.

Situation



Typologie

Type 4.MM.T.6



Documents annexés

- Planche n°1 : Pavillon et croisée
- Planche n°2 : Croisée
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales
- Plan n°5 : Panneaux de vitres du haut (restitution)
- Plan n°6 : Panneaux de vitres du milieu (restitution)
- Plan n°7 : Vitrerie du bas (restitution) et serrurerie
- Plan n°8 : Croisée / perspective (restitution)

Restitution de la clôture

La restitution de la croisée ne posait pas de problème particulier. Sa pièce d'appui et les traverses basses de ses vantaux vitrés restaurés reprennent les profils d'origine. Quant à sa vitrerie, la composition à bornes en carré est attestée par les photographies anciennes et étayée par l'emplacement des vergettes. Seule sa répartition ne peut être totalement assurée.

³ H. Soulange-Bodin, *Châteaux de Normandie*, Paris et Bruxelles, Editions G. Van Oest, 1928. Les éléments sur le commanditaire du château dans notre chapitre « Datation » sont également extraits de cet ouvrage.



Fig. E.1. et E.2. Cartes postales du début du XXe s. Figure du haut, les vitreries dégradées de bornes en carré (voir détail fig. 2.1)

Figure du bas, quelques années plus tard, les vitreries losangées (collection de l'auteur)